



Strasbourg le 26 septembre 2014

CDL-JD-OJ(2014)001ann  
Or. angl

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

**RÉUNION DE LA SOUS-COMMISSION  
SUR LE POUVOIR JUDICIAIRE**

**(Rome, Ministère des Affaires étrangères)  
Vendredi, 10 octobre 2014 de 9h30 à 10h30**

**PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE**

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

## **2. Géorgie**

La Sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis conjoint ([CDL\(2014\)045](#)) de la Commission de Venise et de la Direction des droits de l'homme de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe sur le projet de loi portant amendement à loi sur la responsabilité disciplinaire et la procédure disciplinaire des juges des Cours générales de la Géorgie ([CDL-REF\(2014\)022](#) et [032](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de Mme Banic, de M. Hirschfeldt et de M. Borowski (expert de la DGI).

La Sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis conjoint ([CDL\(2014\)039](#)) de la Commission de Venise et de la Direction des droits de l'homme de la Direction générale des droits de l'homme et de l'Etat de droit (DGI) du Conseil de l'Europe, sur le projet de loi sur les amendements à la loi organique sur les cours générales de la Géorgie ([CDL-REF\(2014\)021](#) et [031](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de Mme Banic, de M. Hirschfeldt et de M. Verschuur (expert de la DGI).

## **3. Serbie**

La Sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2014\)041](#)) sur le projet d'amendements à loi sur le Haut Conseil judiciaire de la Serbie ([CDL-REF\(2014\)029](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Hirschfeldt, de M. Vardzelashvili et de M. Velaers.

La Sous-commission est invitée à discuter du projet d'avis ([CDL\(2014\)042](#)) sur le projet d'amendements à loi sur le Conseil des procureurs de l'Etat de la Serbie ([CDL-REF\(2014\)028](#)), en vue de son adoption à la session plénière. Ce projet d'avis a été rédigé sur la base des observations de M. Esanu, de M. Sorensen et de M. Varga.

## **4. Autres questions**